Paris : Mamadou K. et son complice, un duo de «monte-en-l’air» passait par les toits des beaux quartiers pour cambrioler

22/01/2021 à 16h09



Un père de famille de 46 ans a été condamné pour s’être emparé de 190 000 euros en argent liquide, en bijoux, en maroquinerie et en montres de luxe lors de cambriolages «à l’ancienne». **Il a refusé de donner l’identité de son complice, qui court toujours.**

Mamadou K. est ce qu’on appelle un monte-en-l’air. Autrement dit un cambrioleur de haut vol spécialisé dans les casses par les toits des beaux quartiers de la capitale. Cet homme de 46 ans a été condamné, jeudi soir par le tribunal correctionnel de Paris, à une peine de trois ans de prison dont deux avec sursis. Devant la barre de la XXIe chambre, le quadragénaire comparaissait pour avoir commis deux cambriolages, le 3 décembre 2019 et le 17 avril 2020, empochant avec un mystérieux complice un butin de 190 000 euros en argent liquide, en bijoux, en maroquinerie et en montres de luxe.

[…]

Le cambrioleur a déjà été condamné deux fois pour vol par escalade mais soutient que cette affaire est un incident de parcours. Pour le procureur, le quadragénaire est tout sauf un amateur. «C’est un duo qui frappe toujours à la bonne porte. Il choisit les logements où il trouve des pierres précieuses, des montres et des sacs à main. Ce sont des faits graves et désagréables», remarque le magistrat.

[…]

Le Parisien